

LA SANCTION ROYALE

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Résidence du Gouverneur général
Ottawa

Le 29 octobre 1985

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Brian Dickson, juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 29 octobre 1985, à 16 h 45, afin de donner la sanction royale à des projets de loi.

Veuillez, agréer,
monsieur le président,
l'assurance de ma haute considération.
Le chef de cabinet
du Gouverneur général,
Esmond Butler

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA RÉPONSE DE M. WISE AU COURS DE LA PÉRIODE DES
QUESTIONS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'attire votre attention sur la réponse du ministre de l'Agriculture (M. Wise) qui, à mon avis, a outrepassé le Règlement de la Chambre en ce qui concerne les activités et la présence des députés à la Chambre des communes. Si vous relisez le compte rendu, monsieur le Président, vous constaterez, je crois, que nous posons cette même question tous les mardis parce que le mardi est journée ministérielle. Si le gouvernement faisait toujours preuve de générosité, de courtoisie et de diligence, comme l'assure à la Chambre le ministre des Affaires des anciens combattants (M. Hees), on aurait déjà répondu à notre question et nous n'aurions pas à revenir sans cesse à la charge.

M. le Président: Je crois que le député a fait valoir son point. Il sait que son recours au Règlement n'est pas fondé et il sait que, conformément au Règlement, aucun député n'est autorisé à signaler la présence de quelqu'un dans les tribunes.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

ON JUGE MALVENUE LA RÉPONSE DE M. WISE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, je soulève la question de privilège au sujet des propos qu'a tenus aujourd'hui le ministre de l'Agriculture (M. Wise). Il était fort malvenu de sa part de dire que des questions sont posées à la Chambre seulement lorsque la FCA se réunit à Ottawa. En fait, des questions sur l'agriculture sont soulevées toutes les semaines. Le problème, c'est qu'on n'y répond jamais.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Foster: Je demanderais au ministre de retirer . . .

M. le Président: A l'ordre. Je crois pouvoir faire la même observation au député d'Algoma (M. Foster) qu'au député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse).

M. Wise: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Pétitions

M. le Président: Non, on ne peut ici ni invoquer le Règlement ni soulever la question de privilège. A l'ordre, s'il vous plaît.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

PRÉSENTATION DU 10^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le dixième rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques. Le rapport recommande de prolonger le délai dont le comité dispose pour présenter son rapport. Si la Chambre y consent, j'en proposerai l'adoption au cours de la présente séance.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

PÉTITIONS

LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES ET
L'ANNULATION DES HAUSSES D'IMPÔT

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition à la Chambre signée par un certain nombre de citoyens de l'est de la ville de Toronto. Les pétitionnaires soutiennent que la désindexation des allocations familiales universelles constitue une attaque injuste contre les femmes et les familles, attaque qui ne sera pas compensée par les changements apportés au crédit d'impôt pour enfant, et que les autres augmentations d'impôt du budget de mai accablent les gens ayant des revenus faibles ou moyens.

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un grand nombre de Canadiens de l'Ouest qui s'inquiètent de la désindexation projetée des allocations familiales, de la réduction des allocations pour enfants sans compter les surtaxes de vente, les hausses de la taxe d'accise et les dures hausses d'impôt sur le revenu, mesures injustes imposées aux Canadiens à moyens et faibles revenus. Ils demandent donc au gouvernement de rétablir la pleine indexation des allocations familiales et d'annuler les hausses de taxes injustes dont la Chambre est saisie.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par un certain nombre d'habitants de Halifax, Springhill, Dartmouth, Lawrencetown, et East Preston en Nouvelle-Écosse, et d'autres du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, qui demandent à la Chambre des communes de rétablir la pleine indexation des allocations familiales et d'annuler les hausses de taxe injustes qui affecteront gravement les familles.